

L'option LATIN

Notre civilisation et notre langue sont l'héritage des cultures et des langues de l'antiquité. L'apprentissage du latin offre à l'élève de nombreux atouts pour sa scolarité et sa culture.

- Le latin permet une meilleure connaissance de la grammaire et du vocabulaire français courant (il explique souvent l'orthographe des mots et le fonctionnement de la langue).
- Il donne une meilleure maîtrise de la langue scientifique. Le vocabulaire de certaines spécialisations (médecine, pharmacie, droit, art, ...) vient du latin (racines des mots).
- Il facilite l'apprentissage des langues vivantes qui sont nées de lui (espagnol, italien, portugais, ...) ou qui fonctionnent de la même façon (allemand).

Le latin est une langue d'une grande logique. Il contribue à développer l'organisation de l'esprit et fait acquérir de la méthode et de la rigueur. La traduction de textes latins a ceci de particulier qu'elle fait appel en même temps à un grand nombre de compétences. Dès le début de son apprentissage, le latin exige discipline, méthode et logique, au même titre que les branches scientifiques, en y ajoutant une dimension essentielle : la maîtrise de sa langue maternelle. Lorsqu'il s'attaque à un texte latin, l'élève comme en mathématique ou en physique doit observer, faire appel à sa mémoire, raisonner, analyser, structurer, poser des hypothèses et les vérifier. Le latin ne s'oppose donc pas aux matières dites de scientifiques, il les conforte plutôt et les complète. Car une fois le texte traduit, la pensée de l'auteur comprise, il va falloir la formuler en français contemporain, sans la trahir, avec toutes ses nuances. Il s'agit d'un exercice d'expression écrite sans pareil exigeant une bonne dose d'esprit critique.

- Il éveille et développe la curiosité et l'imaginaire par la connaissance des mythes et de l'histoire ancienne.
- Il donne la possibilité de mieux comprendre les images, les inscriptions et les monuments laissés par la civilisation romaine. Il facilite ainsi l'accès à notre propre culture.
- En relation avec l'histoire, l'instruction civique et le français, il apprend à se situer dans le temps. Il forme le citoyen puisqu'il suscite une réflexion sur les origines de la démocratie, de la vie collective et de la tolérance.
- Par la lecture des textes antiques, il permet une meilleure compréhension de la littérature française. L'étude des auteurs classiques français, telle qu'elle se fait au lycée est grandement facilitée par la connaissance de l'histoire, de la civilisation et même de la mythologie latine.
- Il aide à former le jugement et la culture du futur lycéen par la connaissance des auteurs littéraires et philosophiques à l'origine de la culture européenne et méditerranéenne.
- Pour l'archéologie, le travail des archives, l'histoire ancienne, le métier de bibliothèque, il est l'un des éléments nécessaires.
- Pour les élèves scolarisés en 3ème, il est donc particulièrement important de continuer l'étude du latin en troisième, sans oublier que c'est un « plus » pour le Brevet des Collèges (seuls les points au dessus de 10 comptent et forment un « bonus » qui s'ajoute à la moyenne obtenue dans les autres matières).